



## CSE du 28 Mai 2021 dédié santé/sécurité

### Rencontre M. Marielle directeur de la BU EMD du 26 Mai

Vendredi 28 Mai, s'est tenu la réunion du CSE ordinaire, la direction était représentée par C. Loyer directeur du site et E. Enouf DRH.

#### COMMANDES-FACTURATIONS-CARNET-STOCK :

Au 30 Avril, les commandes étaient de **270,1** VI/jour.

Détail des gammes : **201,8** VI / jour pour la Gamme P2683 dont : Gamme T **142,4** VI /jour. Gamme chantier C **35,8** VI / jour. Gamme chantier K **23,7** VI /jour.

**68,3** VI / jour pour la Gamme D (distribution) dont : Midlum : **32,9** VI/jour Midlum EURO3/5 : **2** VI/jour. FE/FL : **33,4** VI / jour.

Au 21 Mai le Carnet de commandes était de : **27133** VI. Le Stock est de : **1107** VI et les facturations : **129** factures/jour.

Les commandes sont toujours très élevées et la direction en a profité pour annoncer que des heures supplémentaires pourraient être imposées après les congés d'été pour tous les secteurs de production. Chaque secteur n'aurait pas le même nombre d'heures supplémentaires à réaliser. La direction a présenté le scénario pour l'assemblage qui, pour elle est le secteur qui aurait le plus d'heures sup à faire, elle envisage 3 scénarii :

- 1) Heures supplémentaires sur 5 jours complets (7h30-16h12) soit 2 JNT + 3 samedis travaillés.
- 2) Heures supplémentaires sur 2 JNT (7h30-16h12) + 3 samedis matin travaillés (6h-12h). Chaque samedi serait suivi par 1 semaine de minutes supplémentaires (18 minutes/jour 7h12-7h30).
- 3) Heures supplémentaires sur 2 JNT (7h30-16h12) + 4 samedis matin travaillés (6h-12h).

Le DRH H. Enouf a précisé que les samedis ne seraient pas consécutifs, mais limités à un samedi par mois, pour les autres secteurs le détail serait communiqué ultérieurement. Les 2 JNT concernés seraient celles du 17 septembre et 29 octobre, pour rappel la JNT du 8 octobre est elle aussi travaillée (journée dite de solidarité).

Pour **Sud Solidaires**, d'autres solutions auraient dû être envisagées pour assurer ce nombre important de commandes, il faut tout d'abord trouver des solutions qui permettent d'être capacitaire sur le long terme et sans empiéter sur nos temps de repos afin de préserver nos samedis et nos JNT, bref notre vie sociale et familiale !

Pour **Sud Solidaires** il ne faut pas laisser s'installer les heures supplémentaires comme solution pour augmenter la production, c'est à la direction de mettre les moyens matériels et humains nécessaires pour fabriquer les camions sur

les 5 jours de la semaine, surtout que la vision du carnet de commandes semble bonne pour les mois à venir.

Pourquoi attendre pour augmenter les cadences alors qu'actuellement on n'est pas au maximum de nos capacités de productions ??? « Juste le plaisir d'imposer des heures supplémentaires et des samedis obligatoires !!! »

Pour rappel, lors des négociations salariales en début d'année le tableau des prévisions était noirci pour ne pas donner grand-chose et maintenant ça serait à nous de faire encore plus d'efforts, à bon entendeur, on fera autant d'heures supplémentaires qu'on a eu d'augmentations et de promotions.

### Changement de cadences à venir :

Peinture	266 à 271	À partir du 24/06	Montage distribution	74 à 82	À partir du 28 /06
Tôlerie w800	140		Garnissage Midlum	140	
Tôlerie P2683	126 à 131	À partir du 24/06	Garnissage P2683	126 à 131	À partir du 28/06

### Projet E-MOB 2000 :

Une nouvelle étape a été consultée en CSE avec l'implantation d'un nouveau sas. Afin de gagner du temps et pouvoir autoriser les salariés à passer directement sous le SAS, les systèmes de sécurité seraient shuntés et des sangles maintiendraient le SAS ouvert...

Pour **Sud Solidaires**, ce choix certainement économique pour l'entreprise est inacceptable, une règle de sécurité ne peut être ainsi abrogé, même avec des sécurités alternatives, sachant que des accidents graves ont été recensés dans l'entreprise avec des SAS même si ce sont des SAS type porte de garage ! « Nous pensons aussi au dernier accident de téléphérique et le shunte d'une sécurité »

**Sud Solidaires**, n'a pas participé au vote, car aucun compte rendu de la CSSCT sur le point terrain n'avait été émis.

### Rencontre avec M. Marielle directeur de la BU EMB :

Manuel Marielle directeur de la BU était sur le site de Blainville le 26 Mai 2021 et a rencontré les organisations syndicales. Plusieurs sujets ont été évoqués notamment les résultats de la BU du premier trimestre qui sont atteints malgré un mauvais mois de Mars. Au niveau des partenariats silence radio de la direction qui invoque la haute confidentialité du sujet.

### Vu dans la presse : (Le cartel)

Pour rappel, la commission européenne avait infligé une amende record de 3,8 milliards d'euros aux cinq principaux constructeurs de poids lourds dont Volvo/Renault Trucks pour s'être entendus sur les prix de vente de leurs véhicules de 1997 à 2011.

Hélas, l'histoire n'est pas terminée, les transporteurs vont maintenant porter l'affaire devant un tribunal hollandais pour obtenir réparation du préjudice, des fondations ont même été créées dans ce seul but. On parle là potentiellement de plusieurs milliards d'euros de dommage et intérêt à l'encontre du cartel. À suivre....

Pour **Sud Solidaires**, si de telles sommes devaient être payées par le groupe, il serait inacceptable que les salariés en pâtissent de quelques manières que ce soit ! C'est une affaire à suivre, de très près...